

Vivadour met en œuvre un plan de grande envergure: Ambitions 2025

Comportant 4 axes majeurs



Vivadour met en œuvre un plan de grande envergure: Ambitions 2025

Lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2022 (1), où est dressé le bilan de l'année 2021-2022, le président de Vivadour, Jean-Marc Gassiot-Bitalis, explique le nouveau plan stratégique du Groupe coopératif, Ambitions 2025, dont les axes majeurs (développés ci-dessous) sont :

accompagner les mutations de l'agriculture et des exploitations en pérennisant le potentiel agricole,

investir dans le développement aval et la création d'agro-chaînes,

transformer les organisations pour viser l'excellence opérationnelle,

structurer une démarche transverse RSE (2) du Groupe.

Rappel

Vivadour est un groupe coopératif ancré dans le Gers et les départements environnants. Il rassemble 4 800 agriculteurs et 820 salariés, engagés dans 6 activités :

les semences,

les productions végétales,

la viti-viniculture,

les productions animales,

la distribution spécialisée « grand public »,

l'environnement-innovation.

Un exercice 2021-2022 satisfaisant

Avec un chiffre d'affaires de plus de 571 millions d'euros, en hausse par rapport à l'exercice précédent, Vivadour manifeste en 2021-2022 une bonne santé financière concrétisée par un résultat net consolidé de 3,2 millions d'euros.

Ce qui lui a permis de poursuivre la structuration de la filière viti-vinicole malgré les nombreux aléas climatiques et de gérer une nouvelle crise d'influenza aviaire.

À noter qu'en semences grandes cultures, le groupe atteint un record historique en semences de maïs (175 000 quintaux). Quant à l'activité céréales agro-fouritures – cœur de métier du groupe – plus de 415 000 t ont été récoltées avec une bonne valorisation pour les agriculteurs.

Par ailleurs, la baisse de l'assolement en maïs au profit du tournesol et du soja se poursuit.

Le Groupe souligne que c'est la diversité et la complémentarité de ses activités agricoles qui explique sa résilience et lui permet de lancer son plan Ambitions 2025.

Les 4 axes du plan stratégique Ambitions 2025

C'est un plan qui répond à une vision globale : il fixe un cap de développement économique, environnemental et sociétal. Au service de toutes les agricultures du Groupe pour tous les types d'agriculteurs d'aujourd'hui et de demain.

Il marque la volonté de la gouvernance de Vivadour de stimuler le développement du Groupe, de structurer son organisation et de booster sa croissance.

Dans ce but, les maîtres mots sont : transversalité, innovation, performance et transformation.

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/62731-vivadour-met-en-oeuvre-un-plan-de-grande-envergure-ambitions-2025>

1er axe : accompagner les mutations du secteur et des exploitations. Les objectifs sont : accompagner les transitions économiques, sociétales et climatiques de l'agriculture ; favoriser la transmission des exploitations (2), d'où la nécessité d'une organisation innovante de la transition agricole :

suivi et prospective des tendances,

innovation au sein des filières,

poursuite et accélération des engagements dans l'environnement, notamment dans la gestion de l'eau avec le plan Eaux Vives 2.

2e axe : investir dans le développement aval et la création d'agro-chaînes (3) . Le Groupe souhaite conquérir de nouveaux marchés :

investir dans l'aval : 1e ou 2e transformation des productions végétales (nutrition animale, industries biosourcées et agroalimentaire),

sécuriser les productions amont : en développant de nouvelles cultures à valeur ajoutée, en adaptant les outils industriels aux nouvelles productions etc.,

développer d'éventuelles nouvelles agro-chaînes qui servent le territoire et ses acteurs (comme la nouvelle filière apicole).

3e axe : transformer l'organisation. Pour développer l'excellence opérationnelle et la transversalité, une Direction de la transformation et des projets stratégiques est créée, notamment pour gérer les projets de croissance externe [absorption de structures extérieures], ainsi que le pilotage du plan Ambitions 2025 et la transformation digitale.

Il est prévu le déploiement d'outils collaboratifs et la mise en place de groupes de travail transverses pour améliorer l'efficacité dans la gestion de projets et une meilleure transversalité sur l'ensemble du Groupe.

2e objectif de cet axe : améliorer la relation avec les agriculteurs en rendant les services plus proches, via, notamment, le digital. Le modèle organisationnel sera optimisé en associant économie, proximité et flexibilité. Avec des schémas logistiques appropriés.

4e axe : structurer une démarche RSE. Vivadour prend très au sérieux les attentes sociétales, sociales et environnementales. Citation : « Notre ADN, notre raison d'être nous a conduits très tôt à nous soucier :

de la pérennité de notre agriculture,

de la durabilité de nos pratiques,

de la capacité des hommes de vivre de leur métier,

de la satisfaction de voir nos produits appréciés par des consommateurs et des industriels partenaires ».

La RSE est donc un axe majeur du projet d'entreprise de Vivadour, qui garantit sa transversalité et sa pérennité. De nombreux projets « RSE » sont en cours. C'est une démarche qu'il s'agit d'étendre à tous les métiers du Groupe. Il y aura donc une feuille de route et des référents RSE dans chaque métier et un budget dédié.

Conclusion

Avec Ambitions 2025, le Groupe veut accélérer son adaptabilité et son développement. Ces ambitions sont désormais accompagnées par un nouveau logo, où l'on reconnaît le V de Vivadour, le mouvement des cultures vallonnées, le soleil et le bleu de l'eau.

(1) Nous n'avons pu assister à ladite assemblée générale : le présent article est basé sur le communiqué adressé par Vivadour. (2) Responsabilité sociétale des entreprises. (2) Vivadour souhaite proposer un accompagnement personnalisé à ses adhérents, clients, agriculteurs installés et jeunes agriculteurs, y compris les Nima (non-issus du milieu agricole). (3) Écouter les consommateurs, être à l'affût des attentes de la société, être partenaire ou acteur de la transformation, produire pour un marché donné, créer de la valeur : voilà le but des agro-chaînes. Selon Nicolas Escamez, directeur de la stratégie et du développement coopératif.

N.B. - Sur la photo du haut de page (communiquée par Vivadour) : Jean-Marc Gassiot-Bitalis , président de Vivadour et Nicolas Escamez, directeur de la Stratégie et du Développement coopératif.



Nouveau logo de Vivadour